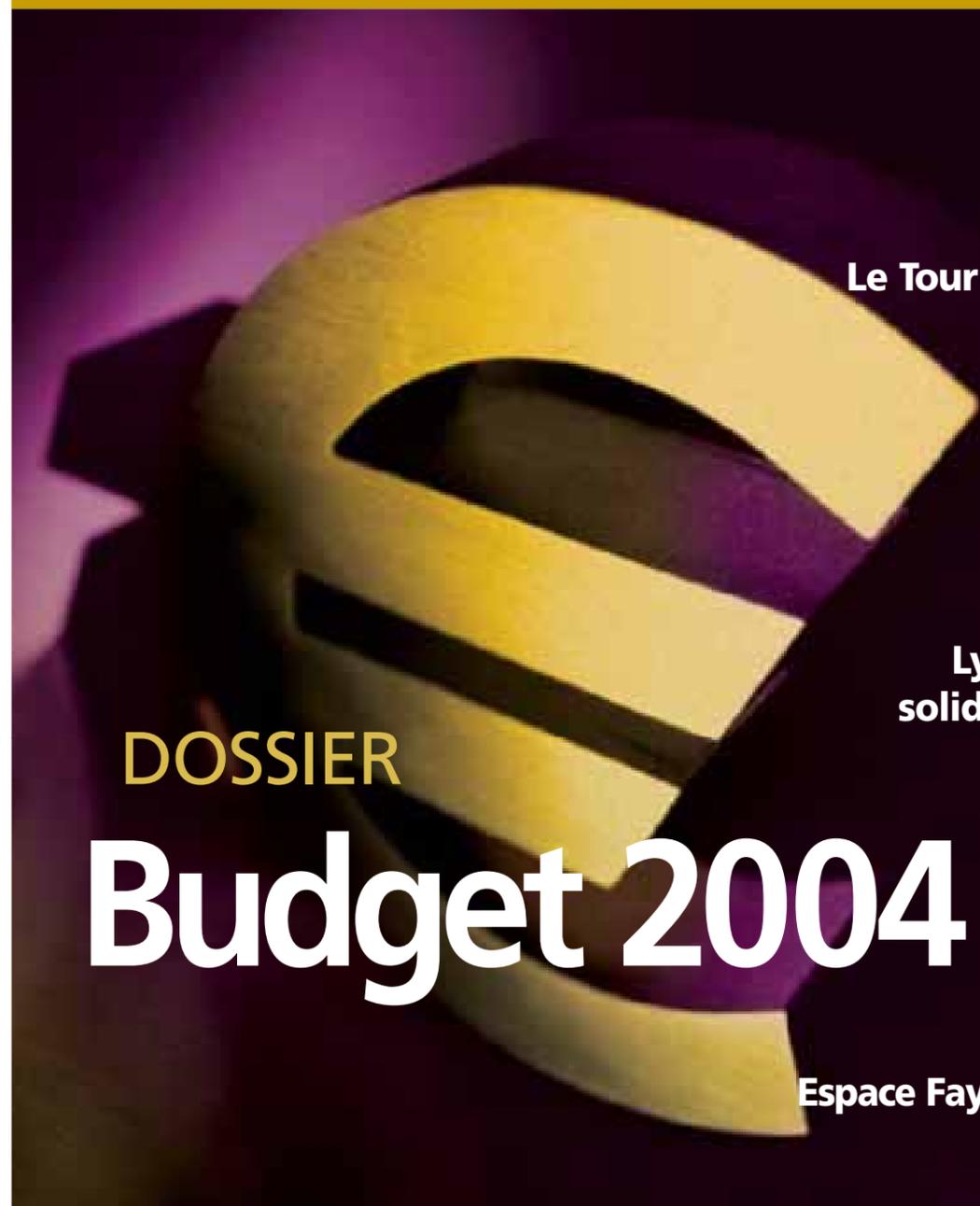


le magazine de
la Creuse

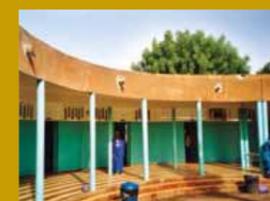


DOSSIER
Budget 2004



ACTIONS

Le Tour de France en Creuse



INITIATIVES

**Lycée de Saint -Vaury :
solidarité avec le Sénégal**



CULTURES

Espace Fayolle : lieu de création



le magazine de
la Creuse

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département
BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : 05.44.30.23.23. - Fax : 05.44.30.23.29.
Site Internet : www.cg23.fr

Directeur de la publication :
Jean-Jacques LOZACH.
Responsable de la rédaction :
Jean-Luc OZIOL.
Ont collaboré à ce numéro :
Pascal BOURDOIS, Christian LAURANCE,
services du Conseil Général

Photos :
Muriel VILLEJOURBERT, Mathieu TIJERAS,
Jean-Luc OZIOL, Musée départemental
de la Tapisserie

Maquette : Canoë
23000 LA CHAPPELLE-TAILLEFERT
Tél. : 05.55.51.22.62.
Impression : Imprimerie Nationale
Distribution : La Poste

Tirage : 62.000 exemplaires
ISSN 1632-9864
Dépôt légal : à parution

La réalisation de ce numéro
du "Magazine de la Creuse" a coûté
0,10 € (0,65 F) par habitant.

UNE IDÉE ? UNE SUGGESTION ? Quatre possibilités

"Le Magazine de la Creuse" est un journal d'information sur la Creuse et pour les Creusois. Vous avez une idée, une suggestion de reportage ?

"Le Magazine de la Creuse" vous offre quatre possibilités de les faire connaître à la rédaction :

- par courrier : "Le Magazine de la Creuse", Hôtel du Département, BP 250, 23011 GUERET Cedex ;
- par téléphone : 05 44 30 23 26 ;
- par fax : 05 44 30 23 29 ;
- par Email : jloziol@cg23.fr

SOMMAIRE

4 / DOSSIER

Budget primitif 2004

- p. 4-5 /
■ 150M€ au service de demain
p. 6-7 /
■ Toutes les formes de solidarité
p. 8-9 /
■ Education : le pari de la jeunesse
p. 10-11 /
■ Routes : un effort accru



12 / ACTIONS

p. 12-13 / TOUR DE FRANCE

- Étape creusoise
- p. 14-15 / CONSEIL GÉNÉRAL JEUNES
- Premiers projets
- p. 16-17 / CUMA
- Le développement agricole solidaire



18 / INITIATIVES

p. 18-19 / SAINT VAURY - TAMBACOUNDA

- Le trait d'union de la solidarité

20 / CULTURES

p. 20-21 / ESPACE FAYOLLE

- Vitrine culturelle et lieu de vie
- p. 22-23 / MUSÉE DE LA TAPISSERIE
- L'univers onirique de Lucien Coutaud



Ensemble

Le Magazine de la Creuse vous présente aujourd'hui le budget 2004 que notre assemblée a voté le 13 janvier. Ce budget est organisé autour des compétences obligatoires pour un Conseil Général : l'action sociale, qui représente à elle seule 48 % de nos dépenses

de fonctionnement ; les collèges, pour lesquels nos investissements continuent de croître afin d'offrir à nos jeunes les meilleures conditions d'enseignement ; les routes départementales, les transports scolaires, le Service départemental d'Incendie et de Secours, l'aménagement rural, les Archives départementales et la Lecture publique...

Mais ce budget est aussi l'expression d'une volonté : contribuer, dans toute la mesure de nos

possibilités, au développement de ce territoire et au bien-être de celles et ceux qui y vivent et le font vivre. C'est la raison pour laquelle notre Conseil Général s'est engagé dans une politique volontariste d'aide au logement, au développement touristique ou encore s'apprête à concrétiser le plan d'implantation de relais, indispensable à une bonne couverture en téléphonie mobile. Dans le même esprit, notre collectivité tisse les partenariats indispensables avec les autres acteurs institutionnels de notre territoire : avec le Conseil Régional, par exemple pour le PRIR (programme routier d'intérêt régional) sur l'axe Est Limousin ; avec les représentants du monde économique que sont les compagnies consulaires, par exemple pour la création d'un guichet unique en direction des porteurs de projet ou pour l'application de la convention Creuse - Réunion.

Travailler ensemble, c'est une nécessité. Ainsi, les 150M€ de ce budget

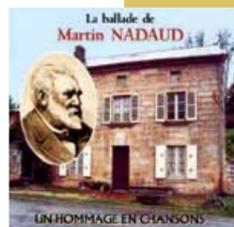
2004 n'influenceront réellement le développement de la Creuse qu'à travers l'action et la volonté de tous : les agents du Département, tout d'abord, qui mettent en œuvre les politiques qui concernent tous les Creusois, mais aussi les communes, les intercommunalités, les associations et les entreprises que les subventions du Conseil Général vont aider pour remplir leurs missions.

Tous ensemble, nous faisons avancer la Creuse. Notre territoire est riche de talents, d'initiatives et de solidarités, comme ce n°12 du Magazine de la Creuse en porte témoignage.

Bonne lecture.

Jean-Jacques LOZACH
Président du Conseil Général

CD : La ballade de Martin Nadaud

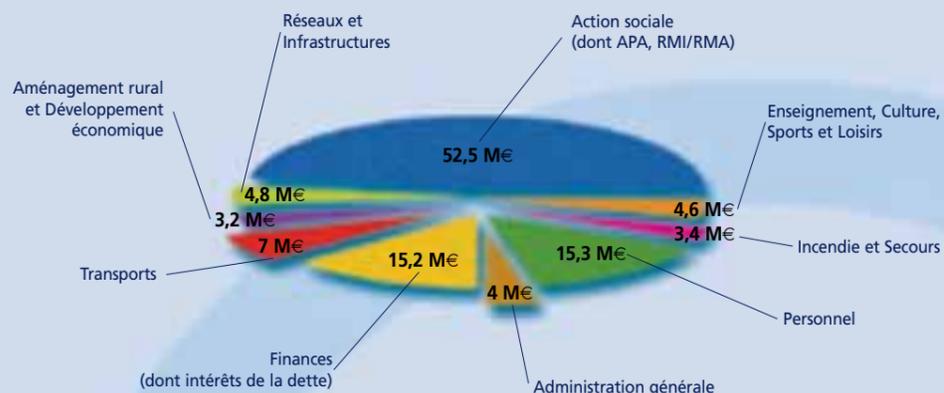


L'association "les Amis de Martin Nadaud" a produit et diffuse un CD en hommage au plus célèbre des maçons creusois. Le disque comprend une dizaine de chansons et convie l'auditeur à un survol du XIX^{ème} siècle à travers la vie de Martin Nadaud et sa carrière politique. Écrits et interprétés par des

artistes locaux - Jean-Michel Auxière pour les paroles, Michel Lavaud pour la musique et Laurent Michelotto pour les arrangements - les différents morceaux sont précédés d'une présentation de 30 secondes à 1 minute chacun. Dits par le célèbre journaliste Ivan Levaï, ces textes permettent d'exposer l'objet et le contexte dans lequel sont traités les thèmes abordés. Tiré dans un premier temps à 1.000 exemplaires, ce CD est une

création artistique tout à fait originale, qui mêle le plaisir de la musique et des chansons à l'évocation de l'histoire creusoise. Il a déjà permis de réunir de nombreux Creusois, restés au pays ou expatriés, à l'occasion des différentes présentations qui en ont été faites dans le cadre de manifestations organisées à Paris.

Le CD "La ballade de Martin Nadaud" est disponible dans les maisons de la Presse et chez les disquaires creusois arborant l'affiche correspondante, ainsi qu'à la mairie de Soubrebost, contre un chèque de 17€ à l'ordre des "Amis de Martin Nadaud".

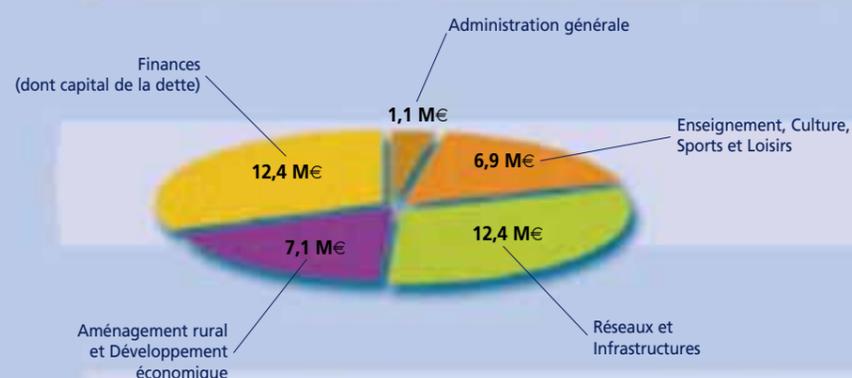


110 M€
Dépenses de fonctionnement

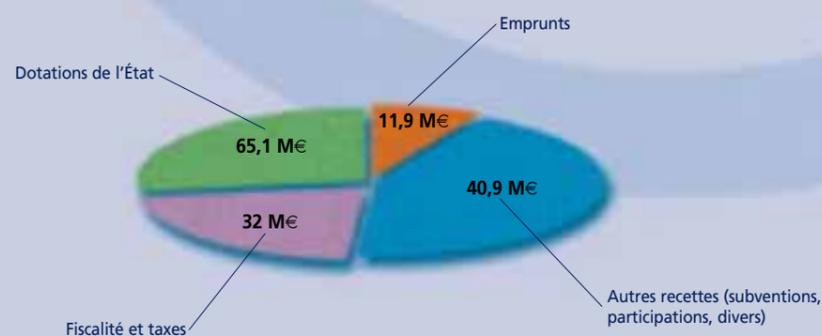
BUDGET 2004

150 M€ pour maintenir la dynamique

Avec un montant encore jamais atteint de 150M€, le budget 2004 du Conseil Général permet de consacrer 40M€ aux investissements, ce qui est aussi une première pour le Département. Des chiffres qui s'accommodent d'un recours modéré à la fiscalité et à l'emprunt. Explications.



40 M€
Dépenses d'investissement



150 M€
D'où viennent les recettes?

Les chiffres clés du budget primitif 2004 du Conseil Général voté le 13 janvier peuvent impressionner : 110.043.054€ en section de fonctionnement ; 39.942.634€ en section d'investissement.

Au total et un rien arrondi, cela donne un budget global en forte progression par rapport à celui de 2003 : 150M€ contre 137M€ (125,6M€ pour les seuls mouvements réels), alors que le budget de l'an dernier était déjà bien supérieur à celui de 2002 (106M€). Cette croissance s'explique d'abord par la mise en place et/ou le transfert au Département de politiques sociales financièrement lourdes. Ainsi, l'an dernier, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie fut un facteur déterminant de l'augmentation du budget de fonctionnement. Et si d'autres facteurs se sont ajoutés à "l'effet APA" (créations d'emplois), la forte croissance des dépenses de fonctionnement 2003 s'explique essentiellement par l'explosion des dépenses directes d'aide sociale : + 33 % en Creuse, pour une moyenne nationale de + 19 %.

En 2004, la croissance du budget de fonctionnement départemental s'explique en grande partie par le transfert de la gestion du RMI, qui était jusqu'alors assurée conjointement par l'État et le Conseil Général. Quant à l'APA, arrivée à pleine charge avec près de 4.000 bénéficiaires

"Fiscalité : moins que l'inflation"

en Creuse, elle pèse dans les mêmes proportions que l'année dernière.

Qu'on ne s'y trompe d'ailleurs pas : cette évolution des budgets de fonctionnement des collectivités est un signe des temps qui ne devrait pas se dissiper dans les années à venir, puisqu'une grande vague de décentralisation est annoncée pour 2005 par l'État.

Une autre explication de la croissance du budget départemental tient à la volonté du Conseil Général d'accroître le niveau de ses investissements et de ses interventions dans les politiques de développement. Avec près de 40M€, l'exercice 2004 présente un chiffre record qui correspond aux nombreux défis que le Département doit relever pour maintenir une dynamique et préparer l'avenir : travaux et plan départemental de ré-informatisation dans les collèges ; programmes routiers ; aide au développement touristique et économique ; plan de déploiement de la téléphonie mobile ; etc.

Le budget 2004 a été bâti avec le souci de l'équilibre et un recours modéré à l'emprunt et à la fiscalité. Après l'effort important imposé par le besoin de financement concernant l'APA en 2003, l'évolution de la fiscalité départementale (taxes d'habitation, professionnelle, sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti) sera contenue à 1,7 %, donc légèrement inférieure à l'évolution du coût de la vie (2 %).



Toutes les formes de solidarité

Compétences élargies

Depuis la loi de décentralisation de 1982 qui l'a reconnu comme collectivité territoriale de plein exercice, et celles qui ont suivi pour préciser ses interventions, le Conseil Général assume des compétences dans les domaines suivants :

- Action sociale (protection maternelle infantile, personnes âgées, etc.)
- Collèges (fonctionnement, entretien et construction)
- Transports scolaires
- Routes départementales
- Service départemental d'incendie et de secours
- Aménagement rural (remembrement)
- Archives départementales et Lecture publique.

Le Conseil Général a d'autres champs d'intervention à travers lesquels il affirme son rôle dans l'aménagement et le développement du territoire : l'action économique, la culture, le tourisme, l'environnement, etc.

L'année 2004 est marquée par un renforcement de la compétence du Conseil Général en matière d'action sociale, avec le transfert par l'État de la totalité de la gestion du RMI (auparavant, ce dispositif était cogéré par l'État et les départements) ; les autres transferts prévus par l'État dans le cadre de la nouvelle étape de la décentralisation, notamment celui des personnels de l'équipement, ont été repoussés à 2005.

Fiscalité contenue

En 2003, le Conseil Général avait dû recourir à une augmentation de 16,9 % de la fiscalité départementale afin de couvrir une partie (environ un tiers) du surcoût lié à la mise en place de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie). Pour 2004, l'assemblée départementale a décidé de contenir l'évolution de la fiscalité à 1,7 %, soit un peu moins que l'évolution du coût de la vie.

Les différentes phases du budget

Le budget primitif est préparé par les services du Département et les commissions spécialisées composées d'élus, sous l'égide du Président. Le projet doit être soumis au vote des élus avant le 31 mars de l'année d'exécution du budget.

Le budget primitif peut-être modifié en cours d'année (évolution à la hausse ou à la baisse des recettes). Ces ajustements ont lieu deux à trois fois par an : ce sont les décisions modificatives (DM1, DM2).

L'action sociale, c'est évidemment l'APA. Mais c'est aussi l'enfance et la famille, l'insertion ou encore le handicap. Une compétence majeure du Département, qui y consacre près de la moitié de ses dépenses de fonctionnement, avec 52,5M€.

Aujourd'hui, environ 4.000 Creusoises et Creusois bénéficient de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie), alors que seulement 1.100 personnes touchaient sa devancière, la PSD (prestation spécifique dépendance). Ce chiffre devrait rester stable dans les années qui viennent et l'on considère que la mise en place de cette grande loi sociale visant à prendre en charge les conséquences financières liées au vieillissement et à la perte d'autonomie a atteint sa pleine charge.

Cela étant, si le bond considérable (+33 %) enregistré par le budget de l'action sociale entre 2002 et 2003 appartient au passé, un autre volet de ce vaste champ de compétences du Conseil Général connaît une augmentation sensible en 2004. Le transfert par l'État de l'intégralité du RMI au Département (8,4M€ au lieu de 1,3M€ en 2003) contribue grandement à la nouvelle augmentation d'un budget qui culmine à un peu plus de 52,5M€. Cela représente près de 48 % des dépenses de fonctionnement. Il est vrai aussi que les problématiques sociales sont nombreuses et que le champ d'intervention du Conseil Général dépasse largement les seules personnes âgées dépendantes ou le RMI. Les chapitres principaux du budget de l'action sociale, qui illustrent parfaitement cette variété, sont les suivants :

• Famille et Enfance	10.068.000€
• Personnes handicapées	11.541.450€
• Personnes âgées	5.860.645€
• Insertion sociale	7.285.850€
• Allocation personnalisée d'autonomie	18.532.100€

On ajoutera à ces différents secteurs d'intervention celui de la prévention médico-sociale, qui recouvre les opérations de prévention et d'éducation à la santé, mais aussi et surtout tout ce qui concerne la protection maternelle et infantile (PMI) ; un ensemble de missions qui représentent un budget de près de 1,4M€. Cela étant, le Conseil



L'action sociale recouvre un champ d'intervention très large, qui va de la petite enfance aux personnes âgées dépendantes. Le Conseil Général, par exemple, apporte désormais une aide au fonctionnement des crèches et haltes-garderies.

Général n'est pas seulement un guichet de prestations sociales dont l'action serait encadrée exclusivement par des obligations légales et leur traduction budgétaire. Par exemple, il s'appuie sur le Schéma départemental Enfance – Jeunesse – Famille pour développer une politique de la famille au sens le plus large, et surtout adaptée aux problématiques locales comme la dispersion de l'habitat.

SDIS : un effort poursuivi



Secourir des personnes, sauver des vies, telles sont les missions du SDIS (service départemental d'incendie et de secours) dont le Conseil Général est le principal financeur.

Si l'État exerce son autorité sur le SDIS pour tout ce qui concerne la partie opérationnelle et les missions de prévention, son financement provient des cotisations des collectivités du département : le Conseil Général pour moitié, l'ensemble des communes et communautés de communes pour l'autre moitié.

Pour 2004, la part départementale s'élève à 3.403.468€, soit une augmentation de 2,77 % par rapport à 2003 (3.312.000€). Cette augmentation s'inscrit dans la logique du plan budgétaire pluriannuel adopté par le conseil d'administration du SDIS pour la période 2002-2004.

La mise en œuvre de ce plan a notamment permis de mettre en place les moyens d'une politique de renouvellement des matériels : 44 véhicules et 6 remorques de secours routier ont déjà été acquis pour un montant de 3,2M€. De même, un effort important a pu être fourni en matière de formation des personnels d'intervention et d'équipements de sécurité.

IUFM : un plus pour la formation des maîtres

Les formations post-bac ne sont pas très nombreuses dans le département et il est important de les maintenir, voire de les renforcer, afin de permettre aux jeunes Creusois de poursuivre leurs études sur place tout en accueillant des étudiants originaires d'autres départements. Il y a un certain nombre de classes de BTS dans les lycées, l'Institut universitaire professionnalisé d'Ahun (licence + maîtrise), l'Office international de l'Eau de La Souterraine ou encore l'école d'infirmières de Guéret. Et il y a aussi l'antenne creusoise de l'Institut universitaire de formation des maîtres.

Depuis 1998, les effectifs accueillis à l'IUFM de Guéret connaissent une forte croissance, tant en formation initiale (90 étudiants et professeurs des écoles stagiaires en 2002-2003) qu'en formation continue. Afin de satisfaire les nouveaux besoins apparus en matière d'enseignement universitaire indispensables pour le maintien du site de Guéret, le Conseil Général a décidé de réaliser d'importants travaux dans l'immeuble de la rue Marc Purat :

- Création de 4 salles de cours dans les combles
- Aménagement de 3 salles de cours et salle des professeurs
- Installation d'un ascenseur
- Création de vestiaires – infirmerie.



Le coût de ce projet ressort à 547.000€ TTC. Cette opération étant inscrite au contrat de plan État – Région, elle bénéficiera de cofinancements : une subvention État – Région de 320.000€, une participation de la commune de Guéret à hauteur de 50.000€, la quote-part du Conseil Général s'élevant à 177.000€.

Pour le Conseil Général, qui consacre déjà 24.420€ en dotation de fonctionnement à l'IUFM, il s'agit là d'un investissement important dont l'enjeu l'est tout autant : donner les moyens d'une formation de qualité, dans le but de maintenir et renforcer le site de Guéret.

Éducation : pari sur l'avenir

Entre l'achèvement du nouveau collège de Boussac, plusieurs chantiers d'importance et le plan départemental de renouvellement du parc informatique, le Conseil Général investit fortement (6M€) dans l'enseignement, autrement dit en direction de la jeunesse creusoise.

La construction du nouveau collège de Boussac sera achevée l'été prochain. Ainsi, comme prévu, les collégiens du secteur pourront faire la rentrée scolaire 2004-2005 dans le nouvel établissement. Ce chantier, dont la réalisation se sera étalée sur deux exercices (2003 et 2004), constitue un précédent dans l'histoire creusoise de la décentralisation et du transfert de la compétence sur les collèges au Département : c'est, en effet, le premier établissement construit par le Conseil Général, alors que les autres collèges creusois lui avaient été cédés par l'État. L'impact sur les finances départementales est important, puisque le coût du collège de Boussac ressortira à un peu moins de 7M€. Cette année, son achèvement mobilise 3,4M€ sur les 6M€ du budget d'investissement 2004 en matière d'éducation. Cela étant, comme en 2003 déjà, le collège de Boussac n'est pas le seul élément qui concourt à la croissance des investissements en matière d'éducation : la part consacrée aux autres travaux est, elle aussi, en augmentation.

Collège de Parsac : un chantier très attendu

Ainsi, d'autres grosses opérations vont être réalisées cette année, en premier lieu l'extension et la modernisation du collège de Parsac (près de 700.000€ au total). Il s'agit là d'un chantier très attendu, qui avait d'ailleurs été inscrit dès 2002 ; malheureusement, le projet avait été freiné par certaines tracasseries administratives. Aujourd'hui, les premiers travaux (raccordement aux différents réseaux, terrassement) ont été réalisés et le chantier de gros œuvre vient de démarrer, permettant une livraison à la rentrée prochaine.

L'année 2004 va aussi permettre de réaliser des travaux dans les collèges d'Ahun (restaurant scolaire), Auzances



▲ Le chantier du collège de Boussac avance et le nouveau collège sera livré pour la rentrée prochaine.

Plus modeste mais tout aussi attendu, le chantier d'extension et de restructuration du collège de Parsac sera également achevé pour la rentrée 2004-2005.



(restructuration bâtiment et gymnase), Bénévent-l'Abbaye (logements et salles de réunion), Martin-Nadaud Guéret (salles de classe et centre de documentation et d'information) et Saint-Vaury (façade et chaufferie). À noter également de nouvelles tranches de travaux dans les plus anciens collèges du département, qui font l'objet d'un plan pluriannuel : Bourgameuf et Jules-Marouzeau Guéret.

Enfin, l'année 2004 constituera le premier volet du plan de trois ans de ré-informatisation des collèges creusois. On n'imagine plus, en effet, qu'un enseignement de qualité puisse se passer d'un matériel informatique à la hauteur. Or, le parc d'ordinateurs des collèges creusois a sérieusement vieilli. En clair, pour 407.000€, 270 postes de travail seront déployés dès cette année, là où la vétusté des matériels est la plus criante ; le plan complet prévoit le remplacement de plus de 600 machines. ■



Culture, Sports, Jeunesse, Loisirs : animer le territoire

Fonctionnement et investissement confondus, les crédits consacrés à la culture, aux sports et à la jeunesse augmentent de près de 7 % par rapport au budget primitif 2003. Cette évolution résulte de la volonté de contribuer à la diffusion d'activités qui sont des outils de lien social encore plus nécessaires dans un département rural comme la Creuse. En fonctionnement, les crédits du Conseil Général répondent d'abord aux dépenses courantes (frais de personnel, etc.) des services culturels départementaux : Archives départementales (0,56M€), Bibliothèque départementale (0,77M€), École nationale de Musique (1,6M€), Musée départemental de la Tapisserie (0,49M€) et Conservation départementale du Patrimoine (0,42M€).

Le budget de fonctionnement répond aussi aux demandes de subventions des associations culturelles qui, partout, contribuent à l'animation du territoire creusois. C'est le cas pour l'ADIAM (association départementale pour l'animation et l'information musicale), qui organise notamment le festival "Voix d'Été". C'est également le cas des aides départementales versées aux structures de diffusion culturelle (Théâtre Jean Lurçat d'Aubusson, Espace de l'Écluse de La Souterraine et Espace Fayolle de Guéret), à la Fondation du Patrimoine ou encore au Bureau Information Jeunesse, à la Mission locale pour l'Emploi, aux centres sociaux et au Foyer des Jeunes Travailleurs. C'est évidemment aussi le cas de la participation du Département à un événement comme l'arrivée du Tour de France à Guéret. Le budget investissement prévoit diverses acquisitions courantes et des travaux dans les locaux des équipements départementaux. Il permet aussi de prévoir les interventions départementales dans certains domaines comme les aides aux projets patrimoniaux sur des sites classés (350.000€) et le patrimoine rural non protégé (100.000€).



Routes : un effort accru

Transports : 7,3M€

C'est un budget dont on parle assez rarement ; il est pourtant très important, à la fois pour ce qu'il représente en terme de service à la population et pour son poids financier. Le Conseil Général a compétence en matière d'organisation des transports scolaires sur l'ensemble du Département ; il en assume aussi une grande partie du financement.

Le budget des Transports est d'abord consommé en fonctionnement, principalement à travers le paiement sur factures des services de transports scolaires (5,9M€). Le Conseil Général finance, en effet, 85 % de la dépense, les 15 % restants étant à la charge des familles (de nombreuses communes ou communautés de communes se substituent aux familles pour financer ces 15 %).

Laboratoire départemental : travaux d'aménagement

Le Laboratoire départemental d'analyses, c'est un budget spécifique de 2,9M€, dont l'essentiel est consommé en fonctionnement. Cet outil indispensable, notamment au monde agricole, a vu ses activités croître considérablement, nécessitant des travaux d'aménagement du bâtiment situé à Ajain. L'opération, d'un montant prévisionnel de 300.000€, bénéficiera de fonds européens (FEOGA, pour 108.695€).

Tourisme : cap maintenu

Nul ne conteste aujourd'hui que le tourisme est un facteur important du développement économique de la Creuse. L'action impulsée dans le cadre de l'application du schéma départemental de développement touristique sera maintenue en 2004. Afin que le Comité départemental du Tourisme puisse poursuivre son travail de promotion et de professionnalisation des filières dans des conditions optimales, le Conseil Général a voté une subvention de plus de 800.000€ (750.000€ en 2003) ; cette subvention représente à peu près l'intégralité du budget du CDT.

À cela s'ajoutent : plus de 240.000€ pour le suivi du schéma départemental de développement touristique ; près de 540.000€ d'aides au secteur privé, notamment à la création d'hébergements touristiques (gîtes, chambres d'hôtes, etc.), etc.

Plus de 3,2M€ prévus en crédits de paiement pour l'axe Nord-Sud Creuse ou Est Limousin, afin de réaliser cette année une partie de la déviation au Masbet, sur la RD982.



En 2004, le Conseil Général consacrera près d'un tiers de ses investissements aux réseaux et infrastructures. De l'assainissement à la téléphonie mobile, en passant évidemment par les routes, c'est tout ce qu'il est nécessaire de développer pour favoriser la santé de l'économie et le confort des individus.

L'avenir d'un territoire se joue en partie là : aux atouts du bien vivre de la ruralité, ajouter ceux du confort de la modernité. Cela signifie des routes, de la téléphonie mobile, de l'Internet à haut débit (voir par ailleurs), des réseaux d'assainissement aux normes. Vaste chantier qui justifie que le Conseil Général ait choisi, cette année comme en 2003, d'accroître son effort financier. Cet effort sera particulièrement visible dans le domaine des routes départementales, avec un budget d'investissement en augmentation de plus de 2M€ par rapport à l'année dernière. Ce budget propose un programme conséquent au titre des grosses réparations sur les routes départementales, avec 4,7M€ de crédits de paiement et plus de 4,2M€ d'autorisations de programme : traverses d'Ahun, Bourgneuf et Lavaveix-les-Mines ; renforcements de chaussée dans le cadre du programme d'axes, etc.

Ce budget permettra la relance du PRID (programme routier d'intérêt départemental), avec deux programmes nouveaux et conséquents : sur la RD942 à l'entrée ouest de Sainte-Feyre (la procédure préalable est en cours) et sur la RD46 entre l'usine Dilisco et le bourg de Chéniers.

Il verra aussi la poursuite du PRIR (programme routier d'intérêt régional), avec de nouveaux travaux sur l'axe Est - Limousin, qu'on appelle aussi axe Nord - Sud Creuse. Rappelons que sur cet axe, la Région cofinance les travaux à parité avec le Département, dans le cadre d'un programme pluriannuel. En 2004, cette collaboration entre le Conseil Régional et le Conseil Général permettra le financement de la déviation de la RD982, entre Le Masbet et La Gratade (section Le Masbet - Le Tarderon), sur les communes de Saint-Quentin-la-Chabanne et Croze, pour un montant de plus de 3M€.

Enfin, le budget des routes départementales, c'est aussi une part de fonctionnement non négligeable. Entrent, en effet, dans cette section tous les travaux d'entretien courant (3,2M€) : signalisation, curage de fossés, élagage, plan d'intervention sur les ouvrages d'art (ponts), etc. Entre également dans le fonctionnement le service hivernal, pour lequel un effort particulier a été prévu, l'enveloppe 2004 étant de 820.000€, contre un peu plus de 600.000€ en 2003.

Haut débit et pylônes

Le développement de la Creuse ne se fera pas sans une bonne couverture du territoire départemental en téléphonie mobile et en Internet à haut débit. Muni des études de couverture et d'implantation de relais qui ont été réalisées en 2002, le Conseil Général a pu mener à bien les négociations avec l'État permettant de définir les priorités... et donc les financements dont la Creuse pourra bénéficier afin d'améliorer la couverture de son territoire en téléphonie mobile. On sait aujourd'hui que le plan validé par l'État concerne 41 pylônes en Limousin, dont 11 en Creuse. En l'occurrence, l'État et l'Europe se sont engagés à participer au cofinancement de ces implantations : à hauteur de 35% du coût hors taxes pour l'État (fonds national pour l'aménagement et le développement du territoire, FNADT) ; à 25 % pour l'Europe (fonds européen de développement régional, FEDER) ; le reste de la dépense sera à la charge du Conseil Général. Les procédures actuellement en cours devraient permettre l'implantation de ces 11 pylônes entre 2004 et 2005, les premiers étant opérationnels cette année.



Sur le terrain de l'Internet à haut débit, on avance là aussi à grands pas, dans le cadre cette fois d'une stratégie régionale à laquelle le Conseil Général participe pleinement, sous l'égide du syndicat mixte DORSAL Réalisation, créé le 11 décembre dernier. 2004 va être une année de préparation des futurs investissements de la desserte régionale.

Jamais la Grande Boucle
ne s'était arrêtée en Creuse.

"L'oubli" sera réparé
le 13 juillet prochain,
avec une étape de 160 km
qui arrivera à Guéret
et se déroulera presque
exclusivement en Creuse.



Le Tour de France : un grand spectacle
et les feux de tous les médias braqués
sur le département pendant une journée.

13 juillet, jour de fête

12

Question en forme de boutade : à quelle date remonte la dernière arrivée d'étape du Tour de France en Creuse ? Les secondes s'égrènent, le doute s'installe ? La réponse n'est pas une date, c'est même son infini contraire : ja-mais ! On ajouterait volontiers que la Creuse, souvent traversée par le peloton de la Grande Boucle, est le seul département métropolitain à n'avoir jamais connu cet honneur. Enfin, bientôt, on pourra dire "était".

Bientôt, c'est le 13 juillet prochain, avec l'arrivée de la 9^{ème} étape à Guéret. Placé entre une journée de repos à Limoges (12 juillet) et le départ de l'étape Limoges - Saint-Flour (14 juillet), ce rallye de 160 km entre Saint-Léonard-de-Noblat et Guéret sera le cœur d'un hommage particulier du Tour de France au Limousin et à son plus célèbre champion, l'incomparable Raymond Poulidor, Creusois de naissance et Miaulétois d'adoption. Ce sera aussi la récompense de la ténacité et de l'esprit d'équipe : après deux candidatures repoussées en 2002 et 2003, le partenariat entre

la ville de Guéret, le Conseil Général et la Communauté de Communes de Guéret - Saint-Vaury a fini par payer.

Les esprits chagrins feront remarquer qu'il n'y a pas 160 km entre Saint-Léonard-de-Noblat et Guéret. C'est bien vrai !

Ce qui est même encore plus vrai, c'est qu'Amaury Sport Organisation (ASO), la société organisatrice du Tour de France, a fait une jolie fleur à la Creuse, en faisant gentiment zigzaguer le peloton de la Grande Boucle à travers tout le sud du département (voir encadré). Au bout, un circuit de 5 km dans la ville préfecture, comme un bouquet final avant l'arrivée à Cher-du-Prat, dans la ligne droite du stade, comme une récompense pour avoir tant attendu.

Le 13 juillet 2004 sera donc jour de fête en Creuse. D'ores et déjà, les partenaires qui ont été à l'origine de la candidature de Guéret comme ville - étape se sont unis avec le même esprit de partenariat, afin d'accompagner comme il se doit l'arrivée dans le département du troisième événement sportif le plus télévisé au monde, derrière les Jeux Olympiques et la Coupe du Monde de football. Pendant une journée, les médias, en premier lieu les caméras de France Télévision qui retransmettent l'étape dans le monde entier, braqueront leurs feux sur la Creuse. Cela vaut bien de s'y préparer ! Nous aurons l'occasion de revenir longuement dans ces colonnes sur les différentes initiatives qui voient ou verront le jour pour fêter l'événement. ■

Le peloton
du Tour de France
n'avait fait
que passer
par la Creuse,
sans jamais
s'y arrêter.
"L'oubli"
sera réparé
le 13 juillet
prochain.



Sur les routes de Creuse...

Arrivant de Haute-Vienne par Beaumont-du-Lac, les coureurs entreront en Creuse à Vauveix, au 44^{ème} kilomètre d'une étape qui en compte 160. Ils seront devancés d'environ 1 heure par la caravane publicitaire. Voici donc leur parcours en Creuse, avec les horaires approximatifs calculés sur une moyenne de 42 km/h :

- Vauveix (Royère-de-Vassivière), km 43,5 ; 13h29 (caravane) et 14h32 (course)
- Broussas-de-Maulde (Faux-la-Montagne), km 46 ; 13h33 (caravane) et 14h36 (course)
- Gentioux (D8-D992), km 55,4 ; 13h46 (caravane) et 14h49 (course)
- Saint-Quentin-la-Chabanne, km 73,1 ; 14h10 (caravane) et 15h14 (course)
- Felletin (D23-D982 - passage à niveau), km 77,4 ; 14h16 (caravane) et 15h21 (course)
- Aubusson (N141- passage à niveau), km 88,7 ; 14h31 (caravane) et 15h37 (course)
- La Pougé (N141), km 107,7 ; 14h57 (caravane) et 16h04 (course)
- Pontarion (N141-D940-D13), km 116,2 ; 15h08 (caravane) et 16h16 (course)
- Ahun (D13-D942), km 136,1 ; 15h36 (caravane) et 16h44 (course)
- Sainte-Feyre (D942), km 149,7 ; 15h54 (caravane) et 17h04 (course)

... et dans les rues de Guéret

Entrée dans Guéret (D942-Avenue d'Auvergne), km 154,3 ; 16h00 (caravane) et 17h10 (course). Les coureurs emprunteront ensuite le circuit suivant : avenue Manouvrier, rue Eugène France, place Bonnyaud, boulevard Carnot, rue de Londres, rue de Stalingrad, carrefour de la Gasne, avenue du Berry, rond-point Jardiland, rond-point route d'Anzême, route de Cher-du-Prat.

Et aussi...

ROUTES ENNEIGÉES : LES BONS PLANS

Brouillard, neige et verglas constituent autant de pièges hivernaux qu'il est possible de maîtriser en respectant certaines règles. Comme chaque année, deux plaquettes éditées l'une par le ministère de l'Équipement, l'autre dans le cadre d'un partenariat entre la Direction départementale de l'Équipement et le Service des Routes du Conseil Général, donnent des informations très utiles.

Le premier document rappelle les principaux conseils de prudence pour pouvoir rouler en sécurité par mauvais temps. La seconde plaquette explique les différents niveaux de services mis en place



en cas d'enneigement ou de verglas sur les routes du département, et donne tous les numéros de téléphone utiles.

Pour se procurer ces plaquettes d'information, se renseigner à la DDE (05.55.51.69.00), au Service des Routes du Conseil Général (05.44.30.27.01) ou à la subdivision de l'Équipement la plus proche de votre domicile.

PORTE D'ENTRÉE POUR LES INVESTISSEURS

Avec le soutien financier du Conseil Régional et de l'Europe et en partenariat étroit avec l'association Creuse Économie qui regroupe les trois compagnies consulaires creusoises (Commerce et Industrie, Agriculture, Métiers), le Conseil Général met en œuvre une nouvelle politique d'accueil des porteurs de projet, avec la création de "portes d'entrée territoriales". Il s'agit, en réunissant les moyens et les dispositifs d'aide de tous les partenaires, de mettre réellement sur pied un "guichet unique", c'est-à-dire un lieu où un investisseur pourra recevoir tous les renseignements qui lui sont nécessaires pour mener à bien son projet. Afin que ce dispositif expérimental d'appui à la création d'entreprises puisse se développer dans les meilleures conditions, il devrait prochainement trouver place dans l'ancien local de l'Office de Tourisme de Guéret, à l'entrée... du centre-ville.



13



Au moment des votes, un seul dossier a recueilli l'unanimité des conseillers généraux jeunes. Mais les débats sont toujours restés courtois et constructifs.

CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES

Des projets plein les têtes

Première séance de travail studieuse pour les 19 conseillers généraux jeunes réunis il y a quelques semaines en assemblée plénière. Et déjà huit projets d'action.

Entre son installation officielle en octobre dernier et ses premières délibérations entérinées à la fin du mois de janvier, le Conseil Général des Jeunes creusois a su démontrer sa réactivité. Sitôt installés dans leurs fonctions (voir le Magazine de la Creuse n°11), les 19 jeunes conseillers titulaires et leurs 19 adjoints se sont, en effet, retrouvés un peu avant les vacances de Noël pour des réunions de secteurs, qui ont eu lieu dans quatre établissements (Dun-le-Palestel, Châtelus-Malvaleix, Auzances et Guéret).

Chaque site travaillant sur les projets à soumettre aux élus des autres circonscriptions, ces réunions de préparation ont donné lieu à un véritable bouillonnement d'idées et à de fructueux débats. Privilégiant l'intérêt collectif sur les intérêts individuels, ces projets reflètent les préoccupations et les attentes des adolescents creusois. L'ouverture aux autres ou à leurs aînés, l'action humanitaire, le besoin de se retrouver dans des lieux de rencontres aménagés en zone rurale, le respect des différences, l'antiracisme ou bien encore l'environnement sont quelques-uns des thèmes abordés lors de ces réunions à l'issue desquelles les jeunes citoyens ont défini leurs priorités.

Elu(e) le temps d'une année scolaire, les Conseillers Généraux

Jeunes savent, en effet, que toutes leurs propositions ne pourront voir le jour d'ici à la fin de leur mandat, au mois de juin prochain. Certaines actions, plus faciles que d'autres à mettre en œuvre, trouveront une concrétisation rapide, tandis que des projets plus lourds, notamment ceux élaborés en partenariat avec d'autres collectivités ou institutions, seront portés par les élu(e)s adjoint(e)s devenu(e)s titulaires lors de la prochaine rentrée scolaire.

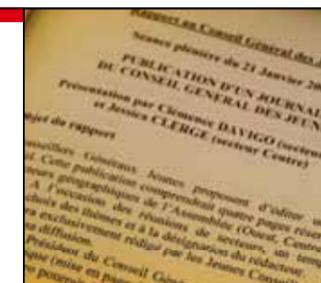
C'est donc dans cet esprit que les Conseillers Généraux Jeunes avaient décidé de ne retenir que huit projets pour leur première assemblée plénière. Pendant deux heures, dans la grande salle des délibérations du Château des Comtes de la Marche, les élus de secteurs ont présenté à tous leurs collègues, rapports à l'appui, les actions qu'ils soumettaient à leurs suffrages (voir encadré).

Des convictions bien ancrées

Ce jour là, pas de débats houleux mais des échanges spontanés, francs, parfois passionnés et souvent teintés de beaucoup d'humour. Ici on s'interroge, là on souhaite des éclaircissements, avant de passer au vote définitif.

Les huit projets des conseillers juniors

- La réalisation d'un film sur le handicap afin de faire prendre conscience des difficultés rencontrées dans la vie quotidienne par les personnes handicapées.
- La participation à une action humanitaire en direction d'un pays en voie de développement.
- L'organisation d'un après-midi thématique consacré à la lutte contre le racisme.
- L'organisation d'une rencontre d'échanges entre les jeunes collégiens et les personnes âgées séjournant en maison de retraite ou en établissement.
- La mise en place d'une rencontre sportive entre collègues ou entre générations.
- La publication d'un journal du Conseil Général des Jeunes.
- L'initiation au secourisme des élèves des classes de troisième.
- La mise en place de la collecte sélective des déchets dans les collèges creusois.



Il ne manquait personne à l'appel de la deuxième assemblée plénière du Conseil Général des Jeunes, pour concrétiser le travail de plusieurs semaines dans les réunions de secteurs.



À cet exercice, on recense des votes "contre" ou bien des abstentions, preuve que les adolescents ont des convictions bien ancrées et veulent le faire savoir. Un seul rapport sera voté à l'unanimité, celui présenté par le secteur Sud qui prévoit d'organiser un après-midi thématique sur la lutte contre le racisme autour de tables rondes et d'animations musicales et théâtrales dans les établissements creusois.

Pour les élus adultes, dont certains assistaient à la séance, cette première véritable séance plénière du Conseil Général Jeunes a permis de mettre "ces collégiens en phase directe avec l'idée de représentativité et de délégation ; c'est un cheminement majeur dans le parcours d'accès à la citoyenneté".

À l'issue de cette première séance de travail, les Conseillers Généraux Jeunes ont fixé les dates de leurs prochaines réunions de secteurs, au cours desquelles ils avanceront dans la mise en œuvre concrète des projets adoptés, avant de se retrouver pour une ultime séance plénière de l'Assemblée avant les grandes vacances.

Et aussi...

SAPEURS-POMPIERS : ON RECRUTE



En Creuse, 95 % des effectifs des sapeurs-pompiers (830 femmes et hommes au total) sont constitués de volontaires. C'est dire leur importance dans le dispositif départemental d'incendie et de secours. C'est dire aussi l'acuité du problème qui va se poser dans quelques années, puisqu'en 2010, un pompier sur cinq sera atteint par la limite d'âge et devra rattracher l'uniforme.

C'est la raison pour laquelle la direction du SDIS 23 (service départemental d'incendie et de secours de la Creuse) a lancé une vaste campagne de sensibilisation. Il s'agit de recruter les sapeurs-pompiers volontaires de demain, afin de ne pas avoir à gérer dans l'urgence, donc dans des conditions insatisfaisantes, la question des départs. "Avoir l'esprit d'équipe", "Acquérir de nouvelles compétences", "Aider son prochain" et "Gérer les imprévus" sont les thèmes retenus pour illustrer les affiches et cartes postales réalisées à l'occasion. Cette campagne se traduit aussi par des actions en direction des jeunes, comme celle mise sur pied au collège Martin Nadaud de Guéret.

Pour suivre la formation permettant de devenir sapeur-pompier volontaire, il suffit aujourd'hui d'être âgé de 16 ans et d'afficher un certain nombre d'aptitudes, notamment physiques. Les moins de 16 ans, quant à eux, peuvent se tourner vers l'association des jeunes sapeurs-pompiers qui chapeaute 6 écoles dans le département.

Pour tous renseignements, contacter le service du personnel du SDIS 23 (05.55.41.18.05) ou le centre de secours le plus proche de votre domicile.

AGRICULTURE

Coopération active en milieu rural

En Creuse, près d'une exploitation agricole sur deux est adhérente à une CUMA, ces coopératives qui mettent à la disposition de leurs sociétaires les moyens nécessaires au développement de leurs activités. Soutenu depuis plus de 15 ans par le Conseil Général, ce système facilite notamment l'installation des jeunes agriculteurs.

C'est à la fin de la seconde guerre mondiale, en pleine période de reconstruction du pays et de bataille pour l'alimentation, qu'apparaissent les toutes premières CUMA, les Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole. Après des années de souffrance et de privations, on fonde alors beaucoup d'espoirs dans la réorganisation et la modernisation de l'agriculture et les années 50 voient un développement rapide des coopératives à travers tout le pays.

C'est avec le démarrage du Marché Commun, dans les années 70, que l'on va assister à la mécanisation généralisée de l'agriculture, au développement de la productivité et à la naissance des GAEC, qui apporteront une philosophie différente du regroupement. La mécanisation collective est d'abord pratiquée avec les équipements les plus lourds et leur utilisation saisonnière, comme les moissonneuses-batteuses, les presses ou les ensileuses.

Ce n'est que progressivement que l'utilisation en commun du matériel agricole s'étendra au travail du sol, aux semis, aux traitements, voire depuis quelques années à l'acquisition

de tracteurs de forte puissance. En bientôt 60 ans de pratiques coopératives, tous les secteurs de l'agriculture sont aujourd'hui concernés par les investissements en CUMA, qui ont représenté 240M€ l'an dernier à l'échelle nationale.

Coopérer pour minimiser les coûts, améliorer la performance et conditions de travail

En Creuse, les CUMA sont de véritables acteurs économiques locaux, reconnus en milieu rural. Près d'une exploitation sur deux (environ 2.500 agriculteurs) est adhérente à l'une des 135 coopératives recensées sur le territoire départemental. Leurs activités se développent et se diversifient ; la mécanisation en commun permet aujourd'hui de travailler ensemble mais surtout d'économiser ensemble. C'est pour diminuer les coûts de production, mais aussi pour limiter les investissements des agriculteurs et faciliter l'installation des jeunes, que le Conseil Général intervient financièrement depuis plus de 15 ans pour soutenir l'achat de matériel en CUMA. L'an passé, plus de 200.000€ ont été consacrés par le Département à l'acquisition de matériel isolé ou à des groupes de matériels représentant une chaîne de travaux, par le biais de subventions pouvant atteindre 20 % du prix de ces matériels.

En 2003, le Conseil Général a toutefois modifié le règlement de son intervention financière à la demande de la Fédération Départementale des CUMA. Constatant qu'il existait en Creuse de nombreuses petites coopératives qui ne pouvaient plus faire face seules aux besoins de leurs adhérents et que l'augmentation des volumes de travail imposait une utilisation plus rationnelle des équipements, la Fédération encourage à présent la coopération en inter CUMA.

"La dimension d'une CUMA classique ne suffit plus à l'amortissement d'une machine, notamment pour les matériels de récolte dont la puissance et les prix sont toujours croissants, explique-t-on au Conseil Général. Aujourd'hui, l'agriculteur cherche à concilier coût minimum, performance et meilleures conditions de travail. La diversification des systèmes d'exploitation au sein d'une même CUMA et la



Les CUMA sont aujourd'hui de véritables acteurs économiques dans le département ; elles permettent aux agriculteurs de travailler ensemble, mais aussi et surtout de mutualiser les investissements.

diminution du nombre d'agriculteurs nécessitent donc une nouvelle organisation et c'est la raison pour laquelle le Département a répondu favorablement à la demande de la Fédération de dé plafonner les aides aux investissements réalisés dans le cadre de l'inter CUMA".

Depuis 1946, les Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole ont connu bien des évolutions et l'on est peut-être en train d'assister, avec ces nouvelles formes de coopérations, à un tournant dans l'histoire de la mécanisation agricole. Il y a aussi fort à parier que l'ouverture de l'Union Européenne à l'Est, en mai prochain, positionnera les CUMA comme un outil efficace de réduction des charges. Mais au-delà du machinisme et de l'économie, les CUMA resteront sans nul doute des groupements où les relations humaines constituent tout à la fois l'originalité et les fondements de la réussite.

(*) La Fédération Départementale des CUMA dispose d'un site internet : www.multimania.com/fdcuma

L'aide départementale, mode d'emploi

Concernant le matériel isolé (moissonneuse-batteuse neuve, presse-balles carrées, chargeur automoteur, ensileuse automotrice neuve), la subvention s'établit à 15 % du prix, plafonnée à 12.000€.

Le matériel de traction, préparation du sol, semis, fertilisation, aménagement, récolte et manutention, est subventionné à hauteur de 15 % avec un plafond établi à 6.000€.

Les groupes de matériels représentant une chaîne de travaux réalisée sur trois ans (chaîne fenaison ou traction + chaîne ensilage par exemple) bénéficient d'une aide de 20 % plafonnée à 15.000€.

La construction de hangars et les aménagements intérieurs (remisage et ateliers) sont également éligibles à l'aide départementale avec un taux d'intervention de 15 % et un plafond de subvention porté l'an passé de 6.000€ à 10.000€.

Et aussi...

TOURISME : LE CDT ENCORE RÉCOMPENSÉ

Le Comité départemental du Tourisme de la Creuse, à l'occasion de la première présentation au grand public de son nouveau stand d'exposition, lors du Salon du Tourisme et des Vacances de Rennes, fin janvier, s'est vu décerné le "1^{er} prix du meilleur accueil et du plus beau stand", sur les 180 exposants présents. Après celle de 2003 récompensant le plus beau document d'appel à Nantes, cette nouvelle récompense conforte le CDT dans sa stratégie de valorisation de l'offre touristique creusoise.

Depuis l'année dernière, le document d'appel édité par le CDT vante les charmes de la nature creusoise, avec ce slogan : "La Creuse – Faites-vous un fleur, offrez-vous un jardin".



Cette brochure a désormais deux sœurs jumelles, l'une anglaise et l'autre néerlandaise, Britanniques et Hollandais constituant le plus fort potentiel de touristes étrangers dans le département. Le CDT de la Creuse a d'ailleurs accompagné la sortie de ces nouvelles brochures en étant présent sur deux salons internationaux très importants, à Londres et à Utrecht.

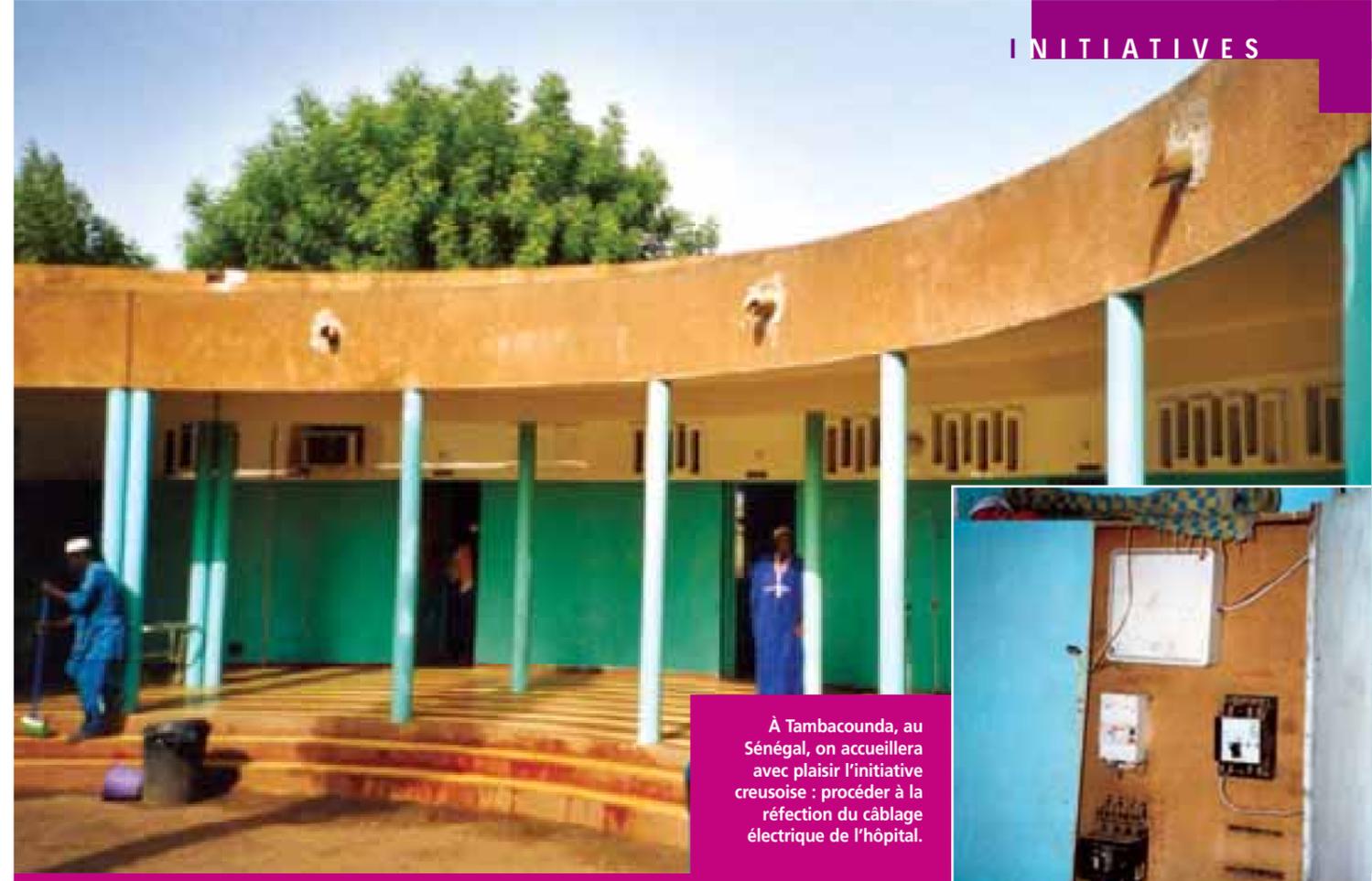
Mais le CDT de la Creuse n'oublie pas la clientèle française. C'est ainsi qu'il a complété la panoplie de ses cartes filières, avec l'édition de la brochure dédiée à la pêche, qui présente les grands sites de pêche du département, ainsi que les moyens mis en œuvre pour favoriser la pratique de cette activité de pleine nature.



Christopher, Adrien et Michel (manque Kamardine) à l'œuvre dans les ateliers du lycée professionnel de Saint-Vaury, quelques jours avant de prendre l'avion pour l'Afrique.



Quatre jeunes lycéens de Saint-Vaury séjournent actuellement au Sénégal dans le cadre de l'opération "Envie d'agir". Une expérience unique et originale qui permet aux jeunes Creusois de rénover sur place les installations électriques d'un ensemble hospitalier.



À Tambacounda, au Sénégal, on accueillera avec plaisir l'initiative creusoise : procéder à la réfection du câblage électrique de l'hôpital.

SAINT-VAURY - TAMBACOUNDA

Le trait d'union de la solidarité

Christopher, Adrien, Kamardine et Michel vivent en ce moment une aventure exceptionnelle dans l'Ouest africain. Scolarisés en deuxième année de CAP "Installation en Equipements Electriques" au lycée professionnel Gaston Roussillat de Saint-Vaury, ils participent depuis la mi-février à un vaste projet d'échanges et de solidarité avec l'hôpital de Tambacounda, au Sénégal.

"À l'origine, précise Noëlle Lorsery, la Proviseure adjointe de l'établissement et marraine du projet, cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'opération "Envie d'Agir" initiée au printemps dernier par le Ministère de l'Education Nationale. J'ai invité deux porteurs de projets à Saint-Vaury afin de susciter des envies d'engagement chez les jeunes. L'un de ces projets consiste à réaliser une fresque murale au Centre de la MGEN à Sainte-Feyre, l'autre à réhabiliter les installations électriques vétustes de l'hôpital de Tambacounda, établissement qui entretient déjà des rapports de coopération avec l'hôpital de Guéret". C'est donc ainsi que quatre élèves particulièrement motivés ont souhaité s'impliquer dans cette opération et se sont lancés à bras le corps dans cet échange humanitaire. Au fil

des mois, le projet s'est affiné et les lycéens, aidés par Noëlle Lorsery, se sont investis dans cette action. Il s'agit de réhabiliter l'un des huit pavillons que compte l'établissement hospitalier, situé à environ 500 kilomètres à l'Est de Dakar, la capitale. "Les lycéens vont procéder sur place à la réfection du câblage électrique, ajoute la Proviseure adjointe. Depuis le début de l'année scolaire, ils ont donc travaillé avec M. Barreau, leur professeur, sur cette réhabilitation d'équipements. Et ils l'ont fait d'autant plus volontiers que celle-ci correspond exactement au programme des 2^{ème} année de CAP".

Des soutiens financiers et des sponsors

Le pari était pourtant loin d'être gagné au départ. Pour mener à bien le projet, il convenait d'abord de trouver les financements nécessaires, afin de payer le voyage, l'hébergement, les vaccins, les frais de transports sur place, mais aussi d'acquiescer et acheminer le matériel électrique nécessaire... Dès lors, Noëlle Lorsery et les jeunes Creusois sont allés frapper à de nombreuses portes. Qui se sont ouvertes, emportées par l'élan de solidarité impulsé par les lycéens. Les Établissements Legrand de Limoges ont

apporté leur concours, tout comme le Rectorat, la municipalité de Saint-Vaury, le Conseil Général et le Conseil Régional ou bien encore l'Ambassade de France au Sénégal, le Rotary Club et la direction du supermarché Leclerc.

"Pour parvenir à leurs fins, poursuit la marraine de l'opération, les élèves, tous issus de milieux défavorisés, ont décidé de créer une "Junior Association", sous l'égide de la Fédération des Œuvres Laïques, afin de récolter et gérer de façon indépendante des fonds supplémentaires". Noëlle Lorsery est actuellement sur place au Sénégal, aux côtés de ses élèves et d'un autre professeur accompagnateur. Avant son départ pour l'Afrique, elle nous confiait, émue, l'engouement des jeunes Creusois pour ce projet humanitaire "qui sera peut être aussi le seul grand voyage à l'étranger de toute leur vie".

L'opération de solidarité, elle, ne s'arrêtera certainement pas là. "Il nous restera un peu d'argent collecté que nous pourrons affecter à d'autres voyages, indique Noëlle Lorsery. D'autres pavillons de l'établissement hospitalier restent, en effet, à rénover et le projet d'échange humanitaire entre Saint-Vaury et le Sénégal peut donc s'inscrire dans la durée".

Comment agir ?

Le concours "Envie d'agir !" s'adresse à tous les jeunes âgés de 11 à 28 ans, présentant des projets individuels ou collectifs, aux niveaux local, national, international ou européen. Peuvent donc participer tous les jeunes Français et ressortissants de l'Union européenne. Les projets doivent intervenir dans l'un des domaines suivants : citoyenneté, environnement, humanitaire, solidarité et Europe. Ils seront récompensés aux niveaux : régional (600 lauréats), national (30 à 40 lauréats) et européen. Les dossiers de candidature sont à retirer auprès de la Direction départementale Jeunesse et Sports (2, rue Charles Chareille, BP107, 23002 GUÉRET), avant le 15 mai 2004.

Pour tous renseignements, on peut aussi consulter le site de l'opération : www.enviedagir.fr

Et aussi...

AXELLE RED : L'ÉVÉNEMENT CHANSON



On ne présente plus Axelle Red. La chanteuse belge bat des records de popularité, navigue gentiment dans notre vie quotidienne et parfois, s'engage plus gravement pour chanter les douleurs du monde. Sa venue en Creuse constituera l'événement chanson et elle fera le plein de la salle polyvalente de Guéret, le samedi 27 mars, à 20h30.

Renseignements et réservations à l'Espace Fayolle de Guéret (05.55.52.96.35).

"RANG L, FAUTEUIL 14" : PRENEZ PLACE

"Rang L, Fauteuil 14". Ce pourrait être ce fauteuil-ci ou ce rang-là. C'est la place de tout le monde et s'y joue un spectacle. Anne-Laure Liégeois a récolté des témoignages de spectateurs. Elle en nourrit les textes de Bernard Dort pour proposer un moment de théâtre original, où la ligne qui sépare la scène de la salle n'est parfois pas plus large qu'un accoudoir de fauteuil. "Rang L, Fauteuil 14", prenez place le dimanche 14 mars, à 16h00, au Théâtre Jean Lurçat.

Renseignements et réservations au Théâtre Jean Lurçat d'Aubusson (05.55.83.09.09).

"VENDREDIS SORTIES" : CHOIX VARIÉ



Les "Vendredis Sorties" offrent un choix de spectacles varié. Deux grands rendez-vous auront lieu à la salle polyvalente de Guéret, le 12 mars et le 2 avril, à 20h00 ; deux spectacles pour les tous petits et leurs parents, avec "Touche à tout" (danse) de la Compagnie Point Virgule (Paris) et "L'eau là" (théâtre d'objets) de la Compagnie

Agitez le Bestiaire (Paris). À noter également, le 16 avril, à 20h00, à l'Espace Fayolle, le spectacle de marionnettes "Mauvaise Herbe", de la Compagnie Bouffou Théâtre (Morbihan).

Renseignements et réservations à l'Espace Fayolle de Guéret (05.55.52.96.35).

À Guéret, l'Espace Fayolle

propose un large éventail

culturel accessible à tout public,

depuis les enfants jusqu'aux

adultes. Zoom sur cet équipement

incontournable.

ESPACE FAYOLLE

Vitrine culturelle et lieu de vie

Quelques Guérétois ont encore du mal à se départir du terme de "MJC" (Maison des Jeunes et de la Culture) lorsqu'ils évoquent l'équipement de l'avenue Fayolle, à Guéret. Il s'agissait en effet, il y a encore une dizaine d'années, d'une structure associative et d'une salle de ciné-club, comme il en existait à l'époque des milliers d'autres en France.

1993 marque un tournant. Cette année-là, le site devient municipal et prend le nom d'Espace Fayolle. La philosophie de l'établissement évolue peu à peu jusqu'à devenir aujourd'hui "à la fois un lieu de pratiques artistiques, d'animation, de diffusion et de création", indique Sophie Thorelle, directrice et responsable de la programmation de la saison culturelle de Guéret.

Côté pratiques artistiques, l'Espace Fayolle propose une assez large palette d'activités, certaines municipales et d'autres associatives, pour tous les publics. Cela va de la danse classique et contemporaine à l'expression théâtrale, des arts plastiques aux ateliers poterie, de la musique aux cours de bridge. Outre la ludothèque municipale,

l'équipement accueille aussi une Artothèque qui offre au public la possibilité d'emprunter des œuvres d'art contemporain ; il abrite le Service Jeunesse de la ville de Guéret et héberge le Bureau Information Jeunesse Départemental.

Toute l'année, c'est donc un public très éclectique qui se croise dans les locaux de l'Espace Fayolle. Enfants, adolescents, adultes, chacun peut y satisfaire sa soif de découverte et de culture.

Lieu de création

Pour autant, pas question de se cantonner à un simple rôle de prestataire d'activités culturelles "clés en mains". La création, l'animation et la diffusion trouvent également leur place à l'Espace Fayolle. "Depuis plusieurs années, nous accueillons des compagnies en résidence parce que la création est quelque chose d'important, explique Sophie Thorelle. En échange de l'hébergement et d'une partie de la restauration, ces compagnies viennent investir notre Espace, notre salle de répétition et séjournent chez nous de une à six semaines".

Cette saison, quatre compagnies seront accueillies en résidence à Guéret, permettant ainsi un approfondissement des disciplines artistiques et des échanges privilégiés avec le public. La rencontre et les rapports directs avec les professionnels donnent ainsi à la programmation une dimension artistique et humaine plutôt rare aujourd'hui.

À Fayolle, "l'accompagnement" des spectacles devient d'ailleurs une règle d'or. C'est le cas avec les spectacles proposés aux scolaires ou au jeune public, en collaboration avec la Fédération des Œuvres Laïques, qui font souvent l'objet d'un travail préparatoire en ateliers avec la communauté éducative. Une manière de s'impliquer davantage comme un acteur plutôt que de rester un simple spectateur.

Accessible et pluridisciplinaire

Côté programmation, enfin, Sophie Thorelle mise sur la création contemporaine à travers le théâtre, la danse ou bien encore la musique, sans pour autant délaisser le répertoire un peu

plus classique. "J'ai envie de présenter au public des spectacles variés que je juge bon artistiquement, précise-t-elle, et je pense que pas une saison culturelle ne ressemble à une autre". Si elle avoue quelques coups de cœur personnels, la directrice de l'Espace Fayolle entend bien conserver la pluridisciplinarité comme fil conducteur de la programmation culturelle, en proposant à tous les publics des spectacles de qualité à Guéret mais aussi "hors les murs" comme c'est le cas à Saint-Vaury, Sainte-Feyre ou bien encore Saint-Sulpice le Guérétois.

Une tête d'affiche (la chanteuse belge Axelle Red cette année), des spectacles accessibles à tous, de nombreux artistes français ou étrangers, des compagnies régionales comme l'Unijambiste Théâtre de Limoges, sans oublier l'Orchestre Régional du Limousin ou l'Ensemble Baroque avec lesquels la ville de Guéret a signé des conventions de partenariat, voilà semble-t-il tous les ingrédients d'une saison réussie et à travers laquelle chacun peut trouver enrichissement et épanouissement personnels.



L'Espace Fayolle, lieu de découverte de la culture sous tous ses aspects et pour tous les âges, s'attache aussi à être un lieu de création.

Et aussi...

LE ONE MAN SHOW DE JOSEF NADJ



Passé par les arts martiaux, formé plus tard au mime chez Marceau, à l'improvisation auprès du chorégraphe Mark Tompkins, le chorégraphe et danseur Josef Nadj est un performeur. Sur scène, il danse et joue

sur le fil de l'émotion, entre douceur et brutalité, accompagnant l'interprétation chorégraphique jusqu'aux déformations de son visage. "Je danse ma vie, ma mémoire", aime-t-il à répéter. Cela n'a jamais été aussi vrai qu'avec son spectacle "Journal d'un inconnu", puisqu'il met en scène ses propres notes personnelles et des écrits de son ami, le poète Otto Tolnai. À découvrir le samedi 20 mars, à 20h30, au Théâtre Jean Lurçat.

Renseignements et réservations au Théâtre Jean Lurçat d'Aubusson (05.55.83.09.09).

"EPSILON" : L'AUTRE HIP-HOP

Créée en 1993 par Stéphanie Nataf et José Bertogal, la Compagnie Choréam est à mille lieues du hip-hop répétitif et démonstratif. Les deux chorégraphes ont fabriqué un style profond où se mêlent différentes influences, danse indienne, africaine, contemporaine. Avec le spectacle "Epsilon", qui sera présenté à la salle polyvalente de Guéret le mardi 16 mars, à 20h30, les six danseurs, êtres mi-guerriers urbains, mi-animaux, revisitent l'histoire du monde et explorent avec subtilité le thème du temps qui passe.

Durant tout le week-end, tous les amateurs de hip-hop pourront également aller un peu plus loin dans leur quête chorégraphique, avec l'organisation d'un stage d'initiation.

Renseignements et réservations (avant le 9 mars) à l'Espace Fayolle de Guéret, au point info tourisme de Saint-Vaury et à la mairie de Sainte-Feyre.



Et aussi...

"LES CHIENS NE FONT PAS DES CHATS" : C'EST VÉRIFIÉ

Avec "Les chiens ne font pas des chats", Claude Bourgeyx a écrit un texte plein d'humour et de cruauté qui permet de vérifier ce vieil adage. Le spectacle, donné par le



Théâtre de la Chéridoine, est la démonstration de cette loi de l'hérédité qui veut que même

s'ils ne se sont pas rencontrés, un père et sa fille réussissent à se ressembler. Évidemment, les mères et les fils sont cordialement invités à en profiter, le mardi 16 mars, à 20h30, à l'Espace de l'Écluse de La Souterraine.

Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme du Pays Sostranien (05.55.63.16.06).

"BISTROTS D'HIVER" : LA DER À MASGOT

La saison des Bistrotts d'Hiver touche à sa fin. Le dernier rendez-vous aura lieu au village de Masgot (Fransèches), à l'auberge "La Tartine", le dimanche 7 mars. Après le repas concocté par Joëlle Buisson, l'association Pays Sage proposera un après-midi théâtre, avec le spectacle "Chez Pierrot" joué par la troupe demontoise "Etc. et Art". Une pièce émouvante, drôle et bien venue, puisqu'elle retrace l'univers quotidien d'un aubergiste et de sa famille.

Tarif : repas + spectacle 15€ ; réservations à l'auberge "La Tartine" (05.55.66.26.08).

"BONNE SOIRÉE", SI VOUS VOULEZ...



Ils, c'est elle et lui, enfin vous. Ils forment un couple, dont ils ont imaginé que c'était la formule du bonheur, que chaque instant serait un enchantement.

Régis Jauffret leur a volé une journée ordinaire et l'a écrite ; Bruno Marchand l'a mise en scène et le Cylindre Théâtre vous la propose, le vendredi 2 avril, à 20h30, au Théâtre Jean Lurçat. Il n'y a pas que des moments magiques dans la vie ordinaire, mais ça vaut quand même le coup d'y jeter un œil.

Renseignements et réservations au Théâtre Jean Lurçat d'Aubusson (05.55.83.09.09).

MUSÉE DE LA TAPISSERIE

L'univers onirique de Lucien Coutaud

Le Musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson présente en ce moment une exposition de maquettes et de cartons réalisés par le décorateur Lucien Coutaud, grand artiste en marge du surréalisme.

C'est il y a tout juste cent ans que naissait, dans un petit village du Gard, le décorateur Lucien Coutaud, qui allait devenir dans la première moitié du XX^{ème} siècle un grand artiste en marge du surréalisme. La rétrospective proposée aujourd'hui par le Musée départemental d'Aubusson s'inscrit dans les célébrations nationales liées au centenaire de la naissance de Lucien Coutaud. Un hommage mérité, s'agissant d'un homme qui a consacré une grande partie de son œuvre à la tapisserie.

C'est en fréquentant dès 16 ans l'École des Beaux-Arts de Nîmes que Lucien Coutaud a la révélation de la peinture moderne avec Cézanne, Van Gogh, mais aussi Matisse et Dufy. Quatre ans plus tard, on le retrouve à Paris dans le quartier de Montparnasse, où il découvre Chirico, Marx Ernst et Paul Klee, qui le touchent davantage que Braque et Picasso.

Des années 1926-1928, datent les décors et costumes des Oiseaux d'Aristophane qui lui sont commandés par Charles Dullin. Lucien Coutaud a toujours été considéré comme un proche des surréalistes bien qu'il faille noter que ce mouvement, dont il ne fera pas partie, n'a jamais eu sur lui une influence dominante. Il préfère son indépendance et impose plutôt un art baroque et tourmenté qui peut rappeler celui de Dalí.

Dès 1933, sollicité par Marie Cuttoli, Coutaud peint pour les ateliers d'Aubusson quelques cartons de tapisserie. En 1935, sa première tapisserie, "le Général Négrier débarque sur la côte algérienne", entre à la Mairie de Philippeville, tandis que "Paul et Virginie", sa seconde tapisserie est déjà sur le

Les Jeux ou Passe-Temps, tapisserie de Lucien Coutaud (1948).



métier. On remarque alors l'univers du rêve et de la féerie qui caractérise son œuvre tissée.

De 1936 à 1940, ses formes se déchiètent et s'acèrent, sa palette perd de sa séduction mais gagne en intensité. C'est l'époque des personnages végétaux, des bouquets à fleurs humaines, des paysages où le vide et l'espace jouent le plus grand rôle.

Lors des expositions, tant françaises qu'étrangères qui sont consacrées à sa peinture, Coutaud fait régulièrement figurer ses tapisseries. Il réalise des cartons pour les Gobelins, contribuant ainsi au renouveau de la tapisserie en France. Une longue amitié et une grande fidélité le lient également à la Manufacture Pinton à Felletin. Disparu en 1977, Lucien Coutaud a

peint une trentaine de cartons dont Orphée et les Muses, Le Piano des villes et La Main Magique. La plupart de ses œuvres appartiennent à de grandes sociétés industrielles et à des musées français et étrangers. L'exposition du Musée départemental

de la Tapisserie présente quant à elle une partie de la grande quantité de maquettes et de cartons que l'établissement d'Aubusson a reçus en don, notamment ceux illustrant les propositions de l'artiste pour la décoration : paravents, sièges et tapis. ■

Exposition jusqu'au 23 mai

L'exposition en hommage au décorateur Lucien Coutaud (1904-1977) se tient jusqu'au 23 mai au Musée départemental de la Tapisserie, avenue des Lissiers, à Aubusson.

L'exposition est ouverte tous les jours, de 9h à 12h et de 14h à 18h, sauf le mardi.

Tarifs : 3,5€ et 2,5€ (gratuit pour les moins de 18 ans) ; visites guidées sur demande (20€).

Et aussi...

"JAMASOUND" : PLEIN SOLEIL

Leur premier album "Superpanoramas" a été salué par la critique. Fidèles à l'esprit du reggae, les Marseillais de Jamasound se sont forgés une solide expérience de la scène, en multipliant les premières parties (Gladiators, Pablo Moses, Ceux qui marchent debout, Sinsemilla, etc.). Propos



engagés et mélodies ensoleillées, pour lancer agréablement le printemps à la salle polyvalente de Guéret, le samedi 3 avril, à 21h00.

Renseignements et réservations à l'Espace Fayolle de Guéret (05.55.52.96.35).

GARE AUX OREILLES...

Festival des musiques amplifiées à l'Espace de l'Écluse de La Souterraine, les 16 et 17 avril, à partir de 19h30. Et pas amplifiées à moitié, avec du Death Metal et du Trash, rien que des musiques pour jeunes gens pas émotifs. Mais comme on peut aussi bien vivre avec le bruit, les scolaires auront droit à un spectacle pédagogique et ludique en forme de prévention sur les risques auditifs, l'après-midi du jeudi 15 avril. C'est pas pour ne pas écouter les musiques amplifiées, mais pour les entendre sans se casser les oreilles.

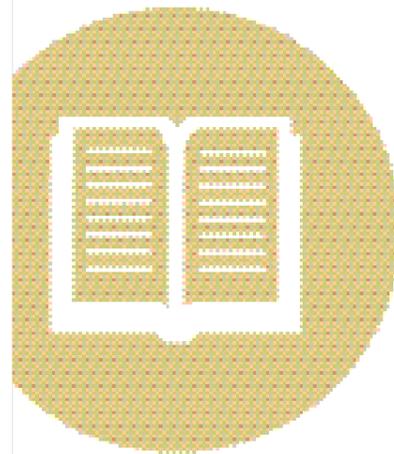
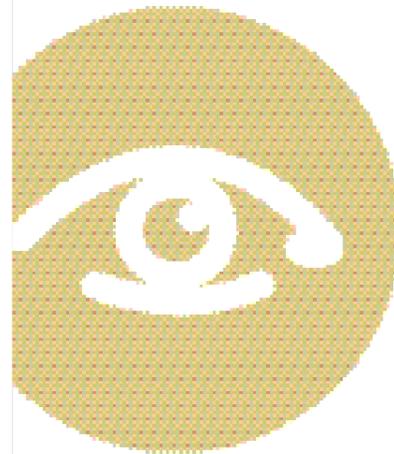
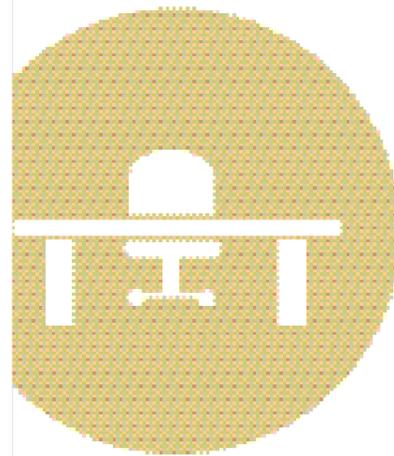
Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme du Pays Sostranien (05.55.63.16.06).

"PLAN B" : ÉTONNANT MÉLANGE DES GENRES



Associant les richesses du cirque, du théâtre et de la vidéo, le spectacle "Plan B" compose un discours poétique à partir de l'espace et des lois de la gravité. Dans ce spectacle original de la Compagnie 111 mis en scène par Phil Soltanoff, le décor, mobile, manipulable et transformable, est le seul support de travail des artistes. Un étonnant mélange des genres que le Théâtre Jean Lurçat présentera à deux reprises, les jeudi 8 et vendredi 9 avril, respectivement à 20h30 et 19h30.

Renseignements et réservations au Théâtre Jean Lurçat d'Aubusson (05.55.83.09.09).



PARIS EN CLASSE AFFAIRES



 **LA MAISON
DU LIMOUSIN**

30 rue Caumartin
75009 PARIS
Tél. 01 40 07 04 67
Fax 01 40 07 04 64
mdulim@club-internet.fr

La Maison du Limousin, située au cœur de la capitale dans le quartier de l'Opéra, dispose d'un centre d'affaires et d'expositions. Sur 375 m², elle propose une multitude de prestations, de la location de bureaux pour quelques heures à l'accueil de réunions ou d'expositions temporaires. **N'hésitez pas à nous contacter pour utiliser au mieux nos espaces et nos services.**